

idées claires

# MIGRANTS, MIGRATIONS

50 questions  
pour vous faire  
votre opinion

Coordonnée par  
HÉLÈNE THIOULET

ARMAND COLIN

Conception de la couverture : N. Hubert / A. Bouchez

<p>Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.</p> <p>Le Code de la propriété intellectuelle du 1<sup>er</sup> juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements</p>	<p>d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.</p> <p>Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).</p>
--	--



© Armand Colin, 2016

Armand Colin est une marque de  
Dunod Éditeur, 11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff

ISBN 978-2-200-61619-9

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup> a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

# Sommaire

1	Y a-t-il de plus en plus de migrants dans le monde ?	11
2	Les migrants se déplacent-ils des pays pauvres vers les pays riches ?	13
3	Est-ce que tous les exilés du monde viennent en Europe (et aux États-Unis) ?	15
4	La France accueille-t-elle trop de réfugiés ?	18
5	L'Union européenne est-elle confrontée à des afflux massifs de migrants ?	21
6	Les migrants sont-ils essentiellement des chômeurs et des bénéficiaires du regroupement familial ?	24
7	Les femmes migrent-elles moins que les hommes ?	27
8	L'immigration irrégulière en Europe est-elle « innombrable » ?	29
9	Les immigrés veulent-ils tous s'installer définitivement en Europe ?	33
10	Les pays européens sont-ils exclusivement des pays d'immigration ?	36
11	L'espace Schengen est-il une passoire ou une forteresse ?	39
12	Les expulsions d'étrangers sont-elles une pratique normale dans une démocratie ?	41

13	Est-ce qu'accueillir des réfugiés augmente le risque de terrorisme ?	44
14	Pour arrêter l'immigration irrégulière, faut-il faire la guerre aux passeurs ?	47
15	Les réfugiés n'ont-ils qu'à rester dans leur région d'origine ?	50
16	Le renforcement des frontières permet-il de mieux contrôler l'immigration ?	53
17	L'ouverture des frontières crée-t-elle un appel d'air ?	55
18	Un monde sans passeport est-il utopique ?	59
19	Si on aide les pays d'origine des migrants à se développer, est-ce que l'on arrêtera l'émigration ?	62
20	Les migrants de pays pauvres doivent-ils aider leurs pays d'origine ?	64
21	La population européenne va-t-elle être « remplacée » par les immigrants et leurs enfants ?	66
22	Le modèle d'intégration français marche-t-il ?	69
23	Les jeunes issus de l'immigration sont-ils moins patriotes que les autres ?	72
24	La double nationalité représente-t-elle une menace pour l'État-nation ?	75
25	Pour les migrants, les liens avec le pays d'origine sont-ils incompatibles avec l'intégration dans le pays d'accueil ?	78
26	Les migrants (musulmans) sont-ils une menace pour la démocratie ?	81
27	Le multiculturalisme est-il communautariste ?	84
28	Réfugiés, migrants, quelle est la différence ?	87

29	La question de l'asile est-elle une question humanitaire, morale, ou politique ?	90
30	Y a-t-il plus de « faux » réfugiés aujourd'hui ?	93
31	Les camps permettent-ils de mieux gérer les populations réfugiées ?	96
32	Les migrants en provenance des pays d'origine « sûrs » ne peuvent-ils pas être des réfugiés ?	99
33	Les étrangers ont-ils moins de droits fondamentaux que les citoyens ?	102
34	Les « mariages blancs » sont-ils une source majeure d'immigration ?	105
35	Les demandeurs d'asile manipulent-ils les systèmes d'asile européens ?	108
36	L'immigration coûte-t-elle cher ?	111
37	L'immigration fait-elle baisser les salaires des natifs ?	114
38	L'immigration est-elle un frein à la croissance économique ?	117
39	Les immigrés sont-ils des acteurs dynamiques de l'économie locale ?	120
40	Est-ce que l'immigration crée du chômage pour les natifs ?	123
41	En France, les immigrés coûtent-ils plus cher que les autres au système de santé ?	125
42	En France, les enfants d'immigrés réussissent-ils moins à l'école que les autres ?	127
43	Les migrantes qui se prostituent sont-elles toujours victimes de trafic ?	130

44	Les immigrés viennent-ils en France pour bénéficier d'aides sociales ?	133
45	Les migrants représentent-ils un risque pour la santé publique ?	135
46	Les migrations chinoises sont-elles mafieuses ?	137
47	Les ghettos sont-ils des lieux parallèles, coupés du reste de la société ?	139
48	La diversité coûte-t-elle cher aux sociétés d'accueil ?	142
49	Les étrangers sont-ils plus criminels que les nationaux ?	145
50	Les migrations sont-elles une chance ou un drame ?	148

## Liste des auteurs

**Agier Michel** est anthropologue à l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et à l'Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain, École de hautes études en sciences sociales.

**Akoka Karen** est sociologue à l'université Paris 10 Nanterre.

**Bassi Marie** est politiste à l'université Paris 3 et au Centre de recherches internationales (CERI) de Sciences Po.

**Beauchemin Cris** est démographe à l'Institut national d'études démographiques (INED).

**Brücker Pauline** est politiste au Centre de recherches internationales (CERI) de Sciences Po.

**Caron Louise** est sociologue à l'Institut national d'études démographiques (INED) et à l'Observatoire sociologique du changement, Sciences Po. Elle est également rattachée au LIEPP, Sciences Po.

**Clochard Olivier** est géographe au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et au laboratoire Migrinter, Université de Poitiers.

**Doraï Kamel** est géographe au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et à l'Institut français du Proche-Orient (Ifpo), Amman, Jordanie.

**Dumitru Speranta** est politiste à l'Université Paris Descartes et au CERLIS (CNRS).

**Fine Shoshana** est politiste au Centre de recherches internationales (CERI) de Sciences Po.

**Galbiati Roberto** est économiste à Sciences Po.

**Gemenne François** est politiste à Sciences Po (Politiques de la Terre) et à l'Université de Liège (Fonds national de la recherche scientifique – Observatoire Hugo).

**Gubert Flore** est économiste à l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et au laboratoire DIAL (Développement, Institutions et Analyses de Long terme), université Paris Dauphine.

**Guiraudon Virginie** est politiste au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et au Centre d'études européenne (CEE) de Sciences Po.

**Huillery Élise** est économiste à Sciences Po.

**Izambert Caroline** est historienne au Centre de recherches historiques, École de hautes études en Sciences sociales.

**Jaulin Thibaut** est politiste au Centre de recherches internationales (CERI) de Sciences Po.

**Lacroix Thomas** est politiste au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et au laboratoire Migrinter, Université de Poitiers.

**Le Bail Hélène** est politiste au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et au Centre de recherches internationales (CERI) de Sciences Po.

**Lecadet Clara** est anthropologue au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et à l'Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain, École de hautes études en sciences sociales.

**Mesnard Alice** est économiste à la City University de Londres, Grande Bretagne.

**Monras Joan** est économiste à Sciences Po et au laboratoire CEMFI, Madrid, Espagne.

**Oswald Florian** est économiste à Sciences Po.

**Pécoud Antoine** est sociologue à l'Université Paris 13.

**Scalettaris Giulia** est anthropologue au CERPAS Université de Lille 2 et à l'Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain, École de hautes études en sciences sociales.

**Schmoll Camille** est géographe à l'université Paris 7, laboratoire Géographie-Cités, et à l'Institut Universitaire de France.

**Settoul Elyamine** est politiste à l'Institut de recherche stratégique de l'école militaire (IRSEM) et au Centre de recherches internationales (CERI) de Sciences Po.

**Simon Patrick** est démographe à l'Institut national d'études démographiques (INED).

**Thiollet Hélène** est politiste au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et au Centre de recherches internationales (CERI) de Sciences Po.

**Tritah Ahmed** est économiste à l'université du Mans et à la fédération de recherche Travail, Emploi et Politiques Publiques (Centre national de la recherche scientifique).

**Vignall Leïla** est géographe à l'université de Rennes 2 et au Refugee Studies Center, Université d'Oxford.

**Wihtol de Wenden Catherine** est politiste au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et au Centre de recherches internationales (CERI) de Sciences Po.



# Introduction

À l'heure où l'Europe s'effraie de l'afflux de réfugiés en provenance de Syrie, mais aussi d'Irak, d'Érythrée, cet ouvrage fait le point sur un certain nombre d'idées reçues sur les flux migratoires, les questions d'intégration, d'asile, les politiques migratoires et les politiques d'asile.

La « crise » qui touche l'Europe depuis 2015 a certes radicalisé les positions politiques et les discours sur la migration mais elle est, pour les chercheurs, un révélateur de la méconnaissance des dynamiques historiques de la migration et de l'intégration en Europe et au-delà.

Un constat s'impose : alors que les chercheurs ont constitué depuis plusieurs décennies des savoirs consolidés sur les flux migratoires, l'exil, et les questions d'intégration, il semble que les « vérités » de la recherche scientifique aient du mal à se frayer un chemin dans les discours politiques, dans le champ médiatique et auprès des opinions publiques.

Certaines évidences pour le sens commun reflètent bien les réalités sociologiques et économiques de la migration. En revanche, il semble qu'une grande partie des informations dont disposent les spécialistes des migrations soit ignorée du grand public, ou déformée par l'usage qu'en ont les acteurs politiques, les médias, les faiseurs d'opinion en tout genre. Mal informé ou désinformé, le grand public est en effet souvent assailli d'idées reçues qui, accompagnées de chiffres plus ou moins exacts, s'ancrent dans l'imaginaire

collectif et offrent un tableau déformé de réalités migratoires complexes.

Les auteurs de ce livre ont choisi de partir des grandes questions que l'on se pose sur les migrations en France et au-delà. Les réponses que ce livre tente d'y apporter ont trois objectifs :

- fournir un maximum d'information sur les migrations, l'asile, l'exil, l'immigration en utilisant les résultats de la recherche en sciences sociales, afin de répondre à une ambition d'objectivité et de précision ;

- replacer les questions posées le plus souvent à l'échelle française dans un contexte plus général pour élargir le débat ;

- tenter d'expliquer les raisons de certaines distorsions de perception et faire une place au rôle de l'interprétation politique et sociale des réalités constatées scientifiquement.

Les auteurs sont des scientifiques, spécialistes de migrations et venus de disciplines différentes : économistes, sociologues, démographes, anthropologues, politistes, historiens, géographes. Ils proposent de saisir les caractéristiques contemporaines de la migration en s'intéressant non seulement aux flux et la circulation géographique des populations mais aussi aux questions d'intégration, d'impact des migrations, pour les sociétés d'accueil et pour les migrants. Chaque question est l'occasion de fournir des données vérifiées, de proposer une analyse scientifique prudente en rendant compte des controverses qui agitent la recherche sur telle ou telle interprétation.

Il s'agit enfin de distinguer ce qui relève des faits, de l'analyse de ces faits et ce qui relève des discours ou des cadres politiques d'appréhension et de gestion de la migration et de l'immigration.

Loin de vouloir proposer des vérités révélées sur les migrants et l'immigration, ce livre tente de proposer des données fiables et les éléments de ces controverses à partir desquelles chacun pourra se faire une opinion.

# Y a-t-il de plus en plus de migrants dans le monde ?

Hélène Thiollet

On compte environ 243 millions de migrants dans le monde en 2015. Il y en avait environ 152 millions en 1990. Même s'il est difficile de compter précisément les migrants, leur nombre a effectivement augmenté à la fin du xx<sup>e</sup> siècle, et surtout pendant la décennie 2000-2010.

Pourtant, la part de migrants dans la population globale n'augmente qu'imperceptiblement. Les migrants représentent une proportion stable de la population mondiale depuis le début du xx<sup>e</sup> siècle : autour de 3 % (3,4 % en 2016).

La croissance annuelle de la population mondiale de migrants (1,6 %) est proche de celle de la population globale (1,1 %). Elle fléchit depuis 2010 mais elle est plus forte dans les pays en développement (1,8 %) que dans les pays développés (1,5 %).

Si on compare au xix<sup>e</sup> siècle, la part des migrants a beaucoup baissé. Les migrants représentaient alors 10 % de la population globale. Les Européens partaient en masse vers les nouveaux mondes, en Amérique du Nord, en Amérique latine et vers l'Australie ou la Nouvelle Zélande : entre 1861 et 1920 par exemple, 30 millions d'Européens ont émigré vers les États-Unis.

Qu'est-ce qui produit cette impression d'inflation ?

Il faut comprendre que cette inflation est surtout ressentie dans les pays développés, comme en Europe, en Australie, ou aux États-Unis. Elle est plus souvent centrée sur la venue ou la présence d'étrangers, mais peut aussi se focaliser sur l'émigration. Au Ghana, par exemple, le système de santé est mis

à mal par l'émigration des médecins et des infirmier(e)s vers l'Angleterre et c'est donc l'émigration qui est considérée comme un problème économique, politique et sanitaire majeur.

Il semble qu'un facteur à prendre en compte soit la perception de l'évolution du «ratio» entre locaux et étrangers dans un pays ou une région donnée. Cette perception est souvent floutée par les catégories statistiques ou les modes de mesures de la migration.

On sait bien que l'impression d'augmentation du nombre de migrants dans un pays n'est pas forcément synonyme de flux migratoires ! Elle peut avoir plusieurs causes : non seulement l'augmentation des entrées et des sorties, mais aussi le vieillissement des populations locales ou la naissance d'enfants de migrants comptabilisés comme migrants eux-mêmes faute de naturalisation.

Eurostat, l'agence statistique de l'Union européenne (UE), comptabilise les entrées et les sorties de chaque pays européen. Elle nous dit par exemple que 830 000 Européens en 2013 ont «migré» vers un pays dont ils avaient la nationalité : des Européens qui «rentrent» chez eux sont donc considérés comme des migrants... Ce ne sont évidemment pas ces migrants-là qui génèrent l'impression d'inflation de la migration.

L'idée que les migrations augmentent est souvent liée à l'accumulation de vagues migratoires sur la longue durée. Elle est aussi liée à la très forte «visibilité» de certains migrants, qui sont l'objet de l'attention des médias et des acteurs politiques, qui deviennent des enjeux électoraux ou idéologiques. Sur 3,4 millions d'immigrants en Europe, 1,2 million sont Européens mais ce sont les 1,4 million d'étrangers non européens qui focalisent l'attention des médias et des opinions publiques, et parmi eux, en particulier les migrants venus des rives sud de la Méditerranée ou d'Afrique sub-saharienne alors que ceux-ci ne représentent qu'une minorité des flux migratoires et des stocks de migrants en Europe.

# 2

## **Les migrants se déplacent-ils des pays pauvres vers les pays riches ?**

**Hélène Thiollet**

Dans le panorama mondial des migrations, les flux les plus étudiés et commentés sont les migrations en provenance des pays pauvres (dits « du Sud ») vers les pays riches (dits « du Nord »). Ils reflètent l'idée que les migrations répondent à une recherche d'équilibre économique et démographique des marchés du travail que l'on peut envisager à l'échelle nationale et internationale. Les travailleurs des pays ou des régions plus pauvres cherchent à augmenter leur revenu en allant travailler dans une région ou un pays qui offre, en moyenne, de plus hauts salaires. En parallèle, les marchés du travail des pays ou des régions les plus riches ont besoin de main-d'œuvre, parce qu'ils sont insuffisamment peuplés ou que leur population délaisse certains secteurs économiques.

Ces dynamiques sont bien réelles mais elles ne permettent pas de rendre compte de la géographie globale des migrations. En effet, les flux migratoires les plus importants dans le monde ont lieu entre les pays en développement (dits « du Sud »). Les migrations des pays du Sud vers les pays du Nord ne représentent que le second type de flux.

En 2015, 38 % des migrants venus de pays pauvres vivaient dans d'autres pays pauvres, contre 34 % qui vivaient dans un pays développé. Du fait de la faible capacité de contrôle de nombreux États du Sud, ces flux Sud-Sud ont longtemps été sous-évalués et continuent de l'être alors que les migrations